



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 9 mai 2023

Communiqué de presse

Néonicotinoïdes : victoire collective au Conseil d'Etat

Nous, Confédération paysanne, avec Agir pour l'Environnement, la Fédération Nature et Progrès et la Fédération des Apiculteurs Professionnels, avons obtenu du Conseil d'État l'annulation des arrêtés des ministères de l'agriculture et de la transition écologique permettant à la France de déroger à l'interdiction des néonicotinoïdes. Ces arrêtés scandaleux autorisaient « provisoirement » en 2021 et 2022 l'emploi de semences de betteraves sucrières traitées à l'imidaclopride et au thiaméthoxame.

Le Conseil d'État juge, à la suite d'un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne, « *que les dérogations pour l'utilisation de néonicotinoïdes pour la culture de betteraves sucrières qui avaient été temporairement accordées en 2021 et 2022 sont illégales. Aucune dérogation n'est en effet possible si la Commission européenne a formellement interdit un pesticide.* »

Il y a des jours où les mots « Conseil d'État » et « Cour de Justice » ont un sens. Même si cent milliards de graines ainsi traitées ont été semées entre temps...

Dans un contexte de pollution patente et d'effondrement de la biodiversité, il est de la responsabilité des politiques de ne plus user du concept d'impasses techniques couvrant les pratiques écocides de l'agro-industrie. Il s'agit bien d'accompagner fermement l'ensemble de l'agriculture française vers des systèmes et des pratiques respectueuses des hommes et de l'environnement.

La transition agricole ne doit pas être un vain mot dans le contexte climatique actuel. Au gouvernement d'agir en ce sens en protégeant les paysannes et paysans du libre-échange plutôt qu'en les incitant à utiliser des produits toxiques.

L'impasse n'est pas technique, elle est économique et politique.

Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole : 06 07 55 29 09
- Marie-Pierre Répécaud, secrétaire nationale : 06 15 02 06 42
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78